



**Novembre 2011**

**Union Générale  
des Ingénieurs  
Cadres et  
Technicien-ne-s**

**UGICT - CGT**

**BNP Paribas  
Île de France  
ACI : CSDS1A1**

**32, rue de  
Clignancourt  
75018 PARIS**

[ugict.cgt.bnpparibas@gmail.com](mailto:ugict.cgt.bnpparibas@gmail.com)

☎ **01 57 43 36 13**

☎ **01 55 77 72 09**

☎ **01 42 98 12 61**

**LE BLOG**

[ugict-cgt-bnpparibas.com](http://ugict-cgt-bnpparibas.com)

## **Plan social chez CIB : La Direction annonce ses mesures**

Dès l'annonce dans les médias, le 3 novembre, par le Directeur Général, d'un projet visant à « des centaines de suppression de postes » **la CGT intervenait vigoureusement pour dénoncer cette sortie intempestive et méprisante pour les salariés.** Il s'agissait, probablement, pour la Direction, de rassurer les marchés financiers et qu'elle était prête à tout pour les satisfaire, **quitte à sacrifier les salariés !**

**Une telle attitude est profondément odieuse et injuste, mais surtout, contre-productive.**

Pour ne pas être en reste, la Société Générale a annoncé également le 15 novembre que des centaines d'emplois allaient être supprimés dans son activité CIB.

**Le secteur bancaire s'est-il lancé dans une course folle à la surenchère de suppressions d'emploi pour « rassurer », en vain, les marchés financiers ?**

Devant l'émotion qu'avait soulevée cette déclaration, la Direction en a rajouté en faisant préciser, par ses services de communication et une organisation syndicale qui lui est proche, que les salariés de la banque de détail n'avaient pas à s'inquiéter puisque ce seraient uniquement ceux de CIB qui feraient les frais de cette opération...

**Pour la CGT, il est hors de question de rentrer dans le jeu de telles divisions.** Comme toujours, la Direction n'hésite pas à s'en prendre aux droits sociaux de chacun, comme lors de la récente négociation salariale.

La Direction ment par omission, car, notamment chez Personal Finance (Ex CETELEM et ex UCB), ce sont encore des centaines d'emplois menacés. Quant à la banque de détail, elle est soumise, en permanence, à une tension sur l'emploi, les conditions de travail et les objectifs.

**Tous les salariés sont donc concernés et doivent être solidaires !**

Avec cynisme, le représentant de la Direction a rejeté la responsabilité sur les politiques qui ont adopté, par anticipation, les préconisations des régulateurs dans le cadre de « BALE 3 ». Les dispositifs des nouveaux ratios, ainsi définis, « contraindraient » BNP Paribas à faire maigrir son bilan et donc à supprimer ou réduire très fortement certaines activités de CIB.

La mesure annoncée mercredi 16 novembre au CCE conduit à la **suppression de 1396 emplois à CIB dont 373 en France.** Le plan présenté par la Direction s'articule en 2 parties pour les 373 suppressions de postes en France : une recherche de mobilité interne et une aide au départ volontaire.

**En ce qui concerne les postes supprimés hors de France, pas un mot, sinon leur nombre,** la Direction se retranchant sur les prérogatives d'autres instances (Comité Européen).

Dans un Groupe tel que BNP Paribas (60 000 salariés en France et 200 000 dans le monde), la menace qui pèse sur les 1 396 postes pourrait être, à notre avis, écartée dans le cadre de la mobilité Groupe dans sa totalité.

La Direction va chercher, pour accélérer la réalisation de son projet, à s'exonérer de la procédure normale d'information et de consultation des Instances Représentatives du Personnel : d'abord sur la motivation économique des suppressions d'emploi puis, sur les mesures d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

**La Direction va proposer, prochainement, aux organisations syndicales de signer un accord de méthode, lui permettant de simplifier la procédure de consultation des IRP !**

**Pour la CGT, il est hors de question de priver les salariés de la procédure légale et de faciliter la mise en œuvre du plan directorial.**

Nous reviendrons, en détail, sur tous ces sujets, dans les prochains jours. N'hésitez pas à nous faire part de vos avis et vos suggestions !

**▶ Je souhaite adhérer à l'UGICT-CGT BNP Paribas ◀**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Affectation \_\_\_\_\_ Métier \_\_\_\_\_

**À retourner à : UGICT-CGT BNP Paribas ▶ ACI : CSDS1A1 ◀ 32, rue de Clignancourt 75018 Paris**